

EDMOND DE ROTHSCHILD - MONACO

Société Anonyme Monégasque
au capital de 13.900.000 euros
Siège social : 2, avenue de Monte-Carlo - Monaco

BILAN AU 31/12/2023
(en euros)

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.	384 784 200,55	457 749 984,72
Créances sur les Établissements de Crédit	1 853 549 367,74	2 020 134 326,38
Opérations avec la clientèle	2 077 628 660,32	2 028 411 674,48
Créances douteuses	18 526 791,10	17 453 455,00
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions, et autres titres à revenu variable	-	-
Parts dans les entreprises liées	365 834,90	365 884,05
Autres immobilisations financières	625 403,21	531 073,37
Immobilisations incorporelles	13 603 563,16	15 936 648,75
Immobilisations corporelles	3 369 645,56	3 139 604,89
Autres Actifs	51 841 148,28	19 817 737,71
Comptes de régularisation.....	3 313 268,06	3 425 545,34
TOTAL DE L'ACTIF.....	4 407 607 882,88	4 566 965 934,69
PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Dettes envers les Établissements de Crédit	186 151 243,74	218 288 178,11
Opérations avec la clientèle	3 941 669 176,69	4 081 140 540,96
Autres Passifs.....	37 293 407,70	62 430 494,28
Comptes de régularisation	26 824 553,42	20 535 176,80
Provisions pour risques et charges	2 402 639,81	1 670 018,68
Capitaux propres hors FRBG.....	213 266 861,52	182 901 525,86
Capital souscrit	13 900 000,00	13 900 000,00
Réserves.....	146 659 986,44	131 759 986,44
Report à nouveau.....	14 664,42	22 494,62
Résultat en instance d'approbation	-	-
Résultat de l'exercice	52 692 210,66	37 219 044,80
TOTAL DU PASSIF.....	4 407 607 882,88	4 566 965 934,69

HORS-BILAN

(en euros)

	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements de financement		
Engagements de garantie	2 419 167 620,98	2 236 861 582,03
- Garantie reçue d'établissement de crédit	-	-
- Garanties reçues de la clientèle	2 419 167 620,98	2 236 861 582,03
Engagements sur titres.....	-	-
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Engagements de financement.....	635 362 961,03	462 248 750,59
Engagements de garantie	26 208 151,78	44 688 344,86
Engagements sur titres donnés	31 361 479,94	36 616 010,03

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2023

(en euros)

	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts et produits assimilés.....	177 080 779,34	56 982 555,19
* <i>sur opérations avec les Ets de crédit</i>	93 333 607,27	26 704 219,22
* <i>sur opérations avec la clientèle</i>	83 747 172,07	30 278 335,97
Intérêts et charges assimilées	(108 609 624,98)	(23 226 997,39)
* <i>sur opérations avec les Ets de crédit</i>	(1 041 189,46)	(4 328 775,89)
* <i>sur opérations avec la clientèle</i>	(107 568 435,52)	(18 898 221,50)
Revenus des titres à revenu variable.....	16 379 422,30	17 221 567,93
Commissions (produits).....	60 395 323,23	64 694 653,32
Commissions (charges).....	(18 900 598,03)	(21 365 396,93)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	10 626 682,67	8 787 675,49
* <i>sur titres de transaction</i>	6 539 866,10	3 168 363,16
* <i>de change</i>	4 067 226,67	5 581 697,30
* <i>sur instruments financiers</i>	19 589,90	37 615,03
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés.....	0,00	73 259,20
Autres produits d'exploitation bancaire.....	2 341 103,01	1 720 505,04
Autres charges d'exploitation bancaire.....	(6 571 412,37)	(5 156 384,04)
PRODUIT NET BANCAIRE	132 741 675,17	99 731 437,81
Charges générales d'exploitation.....	(56 931 289,47)	(52 113 281,02)
* <i>frais de personnel</i>	(37 416 366,34)	(36 426 732,17)
* <i>autres frais administratifs</i>	(19 514 923,13)	(15 686 548,85)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immo. incorp. et corp.....	(4 125 679,59)	(2 954 926,92)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	71 684 706,11	44 663 229,87
Coût du risque.....	(732 621,13)	(252 672,68)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	70 952 084,98	44 410 557,19
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	(5 412 230,32)	0,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	65 539 854,66	44 410 557,19
Résultat exceptionnel.....	(253 571,00)	(66 208,39)
Impôt sur les bénéfices.....	(12 594 073,00)	(7 125 304,00)
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées.....	-	-
RÉSULTAT NET	52 692 210,66	37 219 044,80

NOTES ANNEXES AUX COMPTES DU 31/12/2023

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX ET MÉTHODES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 et au règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

L'activité unique de la banque étant la gestion de portefeuille, son intervention sur les marchés financiers se fait essentiellement au titre d'intermédiaire. Elle ne traite pas d'instruments dérivés, sauf occasionnellement l'achat de futures et l'achat ou vente d'options pour le compte de la clientèle. Elle n'a pas de ce fait de risque de marché sur produits dérivés.

2.1. Conversion des opérations en devises

Conformément aux articles 2711-1 à 2731-1 du Livre II, titre 7 du règlement ANC, les créances et dettes libellées en devises sont converties aux taux de change indiqués par la Banque Centrale Européenne le dernier jour de Bourse du mois de décembre. Les différences pouvant résulter de cette conversion sont portées au compte de résultat. Les positions de change sont réévaluées mensuellement en appliquant le cours en vigueur en fin de mois. Le résultat de change ainsi dégagé est inclus dans le compte de résultat sous la rubrique « Solde en bénéfice ou en perte des opérations de change ».

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de l'opération.

En application des articles 2722-1 à 2723-2 du règlement ANC, les positions de change à terme sont réévaluées :

- au cours du terme lorsqu'il s'agit d'opérations de change à terme dites « sèches » ou de change à terme effectués en couverture d'une autre opération de change à terme ;
- au cours du comptant pour les autres opérations.

2.2. Participations et parts dans les entreprises liées

Les titres de participation sont comptabilisés à leur cours historique.

2.3. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

À savoir :

- Agencement et installation 5 ou 10 ans,
- Mobilier 5 ans,
- Matériel 5 ans,
- Logiciel 3 ou 5 ans,
- Matériel informatique 3 ans,
- Véhicules 4 ans.

2.4. Instruments financiers

Dans le cadre de son activité de gestion, la banque a été amenée à traiter des opérations d'options de change et sur valeurs mobilières pour le compte de sa clientèle. Il n'existait aucune position ouverte pour compte propre au 31 décembre 2023.

2.5. Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat *prorata temporis*. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

2.6. Engagements sociaux

Les indemnités de départ à la retraite découlant de la Convention Collective Monégasque du Personnel des Banques ne sont pas couvertes par des contrats d'assurance. La provision totale s'élève à 488 K€ au 31 décembre 2023.

Le groupe Edmond de Rothschild a mis en place un plan d'actions gratuites de la société Edmond de Rothschild Holding S.A. (holding Suisse non cotée du Groupe Edmond de Rothschild) au bénéfice de certains salariés du groupe.

2.7. Fiscalité

La banque a dégagé cette année encore un chiffre d'affaires sur Monaco inférieur à 75 %. Selon les dispositions fiscales monégasques, elle reste soumise au champ d'application de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, au taux de 25 %, soit 12 594 K€.

2.8. Risque de contrepartie

La grande majorité des engagements interbancaires est réalisée avec le Groupe. Les lignes bancaires sont suivies quotidiennement par le département Relations Bancaires à Genève et révisées semestriellement par le Comité Exécutif de chaque entité. Une liste des lignes par contrepartie est établie et soumise à chaque filiale. Chaque entité transmet une série de reporting sur les lignes des banques et leur utilisation pour une consolidation Groupe des expositions.

2.9. Risque clientèle

La méthode d'évaluation des risques clients est basée sur le risque individualisé, probable et réel.

2.10. Risque crédit

Le risque de Crédit est géré par les Comités de Crédit ainsi que par l'équipe dirigeante lorsqu'il apparaît un risque de non recouvrement probable ou partiel. Au 31 décembre 2023, aucune dépréciation pour créances douteuses n'a été comptabilisée.

2.11. Information complémentaire

Edmond de Rothschild (Monaco) est incluse par intégration globale dans le périmètre de consolidation de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A..

2.12. Incidence de la crise russo-ukrainienne sur les comptes

Notre établissement s'est entièrement conformé au dispositif de sanctions internationales.

La crise russo-ukrainienne n'a pas eu d'impact sur nos principes comptables et n'a pas généré de risque additionnel nécessitant un ajustement de nos comptes.

3. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. Les créances et dettes

Les créances et dettes se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubriques (en milliers d'euros)	Durée <= 3 mois	3 mois < durée <= 1 an	1 an < durée <= 5 ans	Durée > 5 ans
Créances sur les établissements de crédit	1 397 142	639 477	200 000	-
- à vue	55 951			
- à terme	1 339 430	624 002	200 000	
- créances rattachées	1 761	15 475		
Créances sur la clientèle	1 017 707	72 259	353 673	633 990
- à vue	773 242			
- à terme	244 372	71 830	352 166	630 028
- créances rattachées	93	429	1 507	3 962
Créances douteuses	18 527			
TOTAL ACTIF	2 433 376	711 736	553 673	633 990
Dettes envers les établissements de crédit	1 918	9 412	86 349	88 473
- à vue	1 918			
- à terme	0	9 412	86 236	88 324
- créances rattachées	0	0	113	149
Comptes créditeurs de la clientèle	3 247 385	694 283	-	-
- à vue	737 029			
- à terme	2 506 028	674 651		
- créances rattachées	4 328	19 632		
TOTAL PASSIF	3 249 303	703 695	86 349	88 473

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe Edmond de Rothschild et sont retracées dans le tableau suivant :

Rubriques (en milliers d'euros)	Total
Créances sur les établissements de crédit	1 797 899
Dettes envers les établissements de crédit	187 409

Le solde de l'actif correspond en grande partie au placement de l'excédent des ressources sur les emplois, le risque de contrepartie fait l'objet d'une analyse régulière par le Conseil d'administration de la banque.

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

3.2. Tableau des Filiales et Participations

Filiales et Participations (en milliers d'euros)	Capital	Prix de l'action	Quote- part du capital détenue	Chiffre d'Affaires 2023	Résultat 2023
Edmond de Rothschild Assurances et Conseils Monaco SAM créée le 26/10/2005	150	0,15	100 %	2 921	1 116
Edmond de Rothschild Gestion Monaco SAM créée le 11/12/2008	250	0,25	100%	16 061	13 293

Filiales et Participations (en milliers d'euros)	Dividendes versés au cours de 2023	Réserves avant affectation du résultat 2023	Report à Nouveau avant affectation du résultat 2023
Edmond de Rothschild Assurances et Conseils Monaco SAM créée le 26/10/2005	1 204	15	1 338
Edmond de Rothschild Gestion Monaco SAM créée le 11/12/2008	15 256	15	1 286

3.3. Les immobilisations

Les immobilisations, s'analysent au 31.12.2023, selon le tableau ci-dessous :

TYPE D'IMMOBILISATION (en milliers d'euros)	Montant brut en début d'exercice 2023	Acquisitions 2023	Cessions 2023	Dotations 2023	Amortissements Cumulés au 31.12.2023	Valeur résiduelle en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :						
- Fonds de commerce	4 258				457	3 801
- Droit au bail	3 888					3 888
- Logiciels + Licences	16 939	3 854	0	2 721	14 998	5 795
- Acomptes divers	3 586	1 946	5 412			120
Sous-total	28 671	5 800	5 412	2 721	15 455	13 604
Immobilisations corporelles :						
- Agencements, installations et autres						
- Immobilisations corporelles	19 117	912	8 043	1 418	9 351	2 635
- Acomptes divers		735				735
Sous-total	19 117	1 647	8 043	1 418	9 351	3 370
Total Immobilisations	47 788	7 447	13 455	4 139	24 806	16 974

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la banque.

La banque a engagé sur les exercices précédents une phase d'adaptation de son système informatique qui a conduit à des mises au rebut pour 5,4 M€ et de nouveaux investissements enregistrés en immobilisations en cours pour 2,7 M€.

Concernant le poste autres immobilisations financières, celui-ci regroupe les certificats d'associés constituant des titres de capital sans droit de vote sur les réserves du FGDR ainsi que les certificats d'associations constituant une créance sur le FGDR, subordonnée et à durée indéterminée.

3.4. Les Fonds Propres : au 31.12.2023, la banque dispose d'un capital de 13.900.000 € constitué de 86.875 actions d'une valeur nominale de 160 €.

Les fonds propres de la banque sont, au 31.12.2023 et après intégration du résultat, de 213 267 K€.

(en milliers d'euros)	Capitaux propres au 31.12.2022	Augmentation capital 2023	Affectation du résultat 2022	Capitaux propres au 31.12.2023
Capital souscrit	13 900			13 900
Réserve statutaire	1 390		0	1 390
Réserve facultative	112 221		14 900	127 121
Prime d'émission	18 149			18 149
Report à nouveau	22		-7	15
Résultat de l'exercice	37 219			52 692
Total	182 901	0	14 893	213 267
Résultat par actions	0,43			0,61

3.5. Les Provisions

Les provisions au 31/12/2023 sont de 2 402 K€ et sont constituées de :

(en milliers d'euros)	Montant brut en début d'exercice 2023	Dotations au 31.12.2023	Reprises au 31.12.2023	Solde au 31.12.2023
Provisions pour charges de retraite	420	68		488
Autres provisions pour risques	1 250	1 494	829	1 915
Total provisions pour risques et charges	1 670	1 562	829	2 403

Les engagements couverts par une provision au titre du départ à la retraite sont évalués annuellement et s'élèvent au 31/12/2023 à 488 K€.

Les autres provisions pour risques sur la clientèle sont constituées en fonction des risques de pertes dès que ceux-ci sont connus. Elles viennent en déduction de l'actif lorsqu'elles se rapportent à des créances douteuses sinon elles sont constituées au passif.

Au 31/12/2023, l'évaluation du risque des dossiers classés en créances douteuses ne conduit pas à doter de provision pour risque de pertes.

3.6. Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs :

Rubriques (en milliers d'euros)	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Résultats de change hors-bilan	-358	
Charges constatées d'avance	967	
Produits divers à recevoir	2 292	
Charges à payer - personnel		11 392
Charges à payer - fournisseurs	0	6 447
Charges à payer - apporteurs		2 367
Divers	412	6 619
Total Comptes de Régularisation	3 313	26 825
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	2 892	9 581
Débiteurs divers	2 686	
Dépôts de garanties versés	46 263	
Créditeurs divers		4 809
Dépôts de garanties reçus		16 009
Impôt à payer		6 894
Total Autres	51 841	37 293

3.7. Contre-valeur en euros de l'actif et du passif en devises

	Contre-valeur en K€
Total de l'Actif	1 698 832
Total du Passif	1 698 834

4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS-BILAN

4.1. Contrats de Change non dénoués au 31.12.2023

Rubriques (en milliers d'euros)	À recevoir	À livrer
Euros achetés non reçus	3 616	
Devises achetées non reçues	3 356	
Euros vendus non livrés		2 956
Devises vendues non livrées		4 008
Total opérations de change au comptant	6 972	6 964
Euros à recevoir, devises à livrer	171 187	628 481
Devises à recevoir, euros à livrer	627 179	170 112
Devises à recevoir, devises à livrer	68 131	68 116
Total opérations de change à terme	866 497	866 709

Les opérations retracées ici ne révèlent pas de position significative pour compte propre de la banque.

4.2. Opérations sur instruments de change conditionnels

Rubriques (en millier d'euros)	Nominal
Achats de Calls	12 338
Ventes de Calls	12 338
Achats de Puts	20 000
Ventes de Puts	20 000

Pour ces opérations, la banque n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire. L'ensemble des opérations est effectué de gré à gré.

5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT**5.1. Ventilation de la marge d'intérêt pour l'exercice 2023**

Rubriques (en milliers d'euros)	Charges	Produits
Établissements de crédit	1 041	93 334
Clientèle	107 569	83 747
Total intérêts	108 610	177 081

La marge d'intérêt enregistre la différence entre les revenus générés par les crédits octroyés à la clientèle ainsi que les placements de la Trésorerie d'une part et le coût des dépôts d'autre part.

5.2. Ventilation des Commissions pour l'exercice 2023

Rubriques (en milliers d'euros)	Charges	Produits
Délégation de gestion financière	15 588	0
Opérations de change	14	14
Opérations sur titres pour le compte de la clientèle	2 119	35 849
Autres prestations de services financiers	1 180	11 865
Autres opérations diverses de la clientèle	0	12 667
Total commissions	18 901	60 395

Les produits sont perçus de la clientèle. Concernant les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle auprès des différents intermédiaires financiers, établissements de crédit ou autres.

Une convention de délégation de gestion financière entre la banque et sa filiale Edmond de Rothschild Gestion Monaco a été signée le 01/09/2013.

5.3. Gains sur opérations des portefeuilles de négociation

Ce poste traduit le résultat des opérations suivantes :

- opérations d'achat et de vente de titres effectuées par la banque, essentiellement sur les marchés obligataires pour 6 540 K€.
- opérations de change pour 4 067 K€.
- opérations sur instruments financiers pour 20 K€.

5.4. Autres produits et charges d'exploitation bancaire

Rubriques (en milliers d'euros)	2023	2022
Rétrocessions commissions diverses	840	264
Autres produits accessoires	511	580
Charges refacturées à des sociétés du groupe	863	780
Transfert charges d'exploitation non bancaires	32	21
Autres produits	95	76
Total Produits	2 341	1 721
Apporteurs d'affaires & gérants externes	5 855	4 472
Cotisations fonds de garantie	79	77
Autres charges	637	607
Total Charges	6 571	5 156

Une convention de mise à disposition du personnel et des moyens techniques entre la banque et sa filiale Edmond de Rothschild Gestion a été signée le 01/09/2013, ainsi qu'avec son autre filiale Edmond de Rothschild Assurances et Conseils au 02/01/2014.

5.5. Charges générales d'exploitation - Frais de personnel

L'évolution des frais de personnel se traduit comme suit au cours de l'exercice 2023 :

Rubriques (en milliers d'euros)	2023	2022
- Salaires et traitements	28 433	27 557
- Charges de retraite	3 403	3 298
- Autres charges sociales	5 484	5 454
- Formation Professionnelle	96	118
Total frais de personnel	37 416	36 427

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été régularisée en fonction de l'évolution des effectifs et de leurs droits à congé au 31 décembre 2023. Le complément de provision correspondant a été porté en charge dans le poste Frais de personnel.

5.6. Coût du risque

Rubriques (en milliers d'euros)	2023	2022
Dotations pour provisions risques et charges	-1 562	-491
Pertes sur créances irrécouvrables	0	0
Reprises sur provisions risques et charges	0	0
Reprises pour risques divers et personnel	829	238
Total	-733	-253

Le coût du risque comprend les dotations et les reprises liées principalement aux risques de la clientèle et du personnel.

5.7. Charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles	-263 K€
Produits exceptionnels	9 K€
Résultat exceptionnel	-254 K€

6. AUTRES INFORMATIONS**6.1. L'effectif de la banque était de 214 personnes au 31 décembre 2023**

Effectif	2023	2022
Cadres	143	137
Non Cadres	71	68
Total	214	205

6.2. Rappel des résultats de la banque sur les 5 dernières années

	Résultat en milliers d'euros
2019	19 726
2020	23 750
2021	27 096
2022	37 219
2023	52 692

6.3. Ratios prudentiels**6.3.1. Ratio Européen de solvabilité**

La banque calcule son ratio conformément aux obligations prévues par le règlement CRR n° 575/2013 amendé par le règlement CRR2 n° 2019/876. La méthode choisie par notre établissement pour le calcul des exigences de Fonds Propres est la méthode standard. Ce ratio permet de mesurer le rapport entre les fonds propres de la banque et l'ensemble des risques encourus par la banque, risques pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires, et doit être au moins égal à 10,5 %, limite largement respectée par notre établissement au 31 décembre 2023.

6.3.2. Coefficient de liquidité

La banque affiche une solide position de liquidité avec un Liquidity Coverage Ratio (LCR) largement supérieur au 100 % attendu pour l'arrêté au 31 décembre 2023.

6.3.3. Contrôle des grands risques

L'objectif poursuivi par la réglementation bancaire est de diviser les risques de chaque établissement bancaire et de proportionner chacun d'eux à son assise financière afin d'être toujours en mesure de faire face à la défaillance d'une entreprise (cf. règlement UE 575/2013). La banque respecte l'ensemble des prescriptions.

6.3.4. Gestion des risques

La banque adopte dans le cadre de son Comité ALM, une politique d'adossement des échéances actif / passif pour répondre aux exigences de pilotage du risque de taux et du risque de liquidité.

6.4. Réserves obligatoires

Conformément au Règlement CE n° 1745/2003 de la BCE modifié, la banque constitue mensuellement les Réserves obligatoires.

RAPPORT GÉNÉRAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi numéro 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2022, pour M. Frank VANHAL, pour les exercices 2022, 2023 et 2024, et de l'assemblée générale ordinaire du 23 mars 2023, pour M. Jean-Paul SAMBA, pour les exercices 2023 et 2024.

Les états financiers et documents annexes ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'administration de la société.

- Le total du bilan s'établit à 4 407 607 882,88 €
- Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de..... 52 692 210,66 €
- Le fonds social ressort à un montant de..... 213 266 861,52 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur les comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires en fonction des usages de la profession, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2023, le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis en suivant les mêmes critères de forme et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que ceux retenus au titre de l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments constituant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenues dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étaient correctement notre opinion.

À notre avis, le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat de l'exercice 2023 et l'annexe, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2023, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 28 février 2024.

Les Commissaires aux Comptes,

Franck VANHAL

Jean-Paul SAMBA